

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2013A11405

Dossier numéro : 2013-07-30/08

Titre

30 JUILLET 2013. - Règlement pris en exécution de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, concernant les agents immobiliers

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 02-05-2022 inclus.

Source : ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE

Publication : Moniteur belge du 20-08-2013 page : 55444

Entrée en vigueur : 01-09-2013

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2022-04-01/16, art. 2, 002; En vigueur : 01-01-2022>